

Gymnastique Artistique UFOLEP

Établir des quotas

Introduction

Une question revient souvent de la part des clubs : comment sont réalisées (et donc décidées) les grilles de compétitions. Bien entendu les quotas y sont étroitement liés (parfois certains ne voient pas le rapport). Nous allons essayer de présenter les différents paramètres qui conduisent à la construction des quotas de qualification, ainsi que les contraintes ou problèmes que nous rencontrons.

Première étape : la capacité d'accueil

Un club organisateur sera forcément limité concernant sa capacité d'accueil par :

- le gymnase (dimensions, horaires de disponibilités, etc.), qui va définir le nombre d'agrès possible à installer, et donc le nombre d'équipes à accueillir
- les tribunes, car si elles sont petites, il faudra faire des groupes de compétition plus petit ou prévoir d'avantage de palmarès intermédiaires, ce qui allonge le temps de compétition.
- les points divers comme le fait de ne pas mettre de compétition le samedi matin quand cela est possible (volonté régionale afin de ne pas pénaliser la partie scolaire), ou encore des indisponibilités du gymnase durant le week-end de compétition.

C'est souvent la partie la moins mise en avant alors que c'est cette capacité d'accueil qui définira la base de construction des quotas de qualification.

Prenons un exemple :

En 2015, sur les finales nationales, environ 1300 équipes à filière nationale (filles et garçons, N8 à N1) ont participé aux phases départementales et pouvaient donc prétendre à se qualifier jusqu'en finale.

Les gymnases de compétition sur les finales permettent d'accueillir environ 300 équipes.

Nous savons donc qu'une équipe sur 5 seulement pourra s'y qualifier...

Deuxième étape : le pourcentage

Parfois, pour une même catégorie, 5 équipes sur 15 vont en finale pour un groupe contre 8 équipes sur 15 dans un autre. Avant de crier au scandale, il faut se rappeler que les quotas sont définis par rapport à la masse de départ (nombre d'équipes ayant participé aux départementaux).

Les chiffres des départements sont reportés sur chaque échelon, permettant de ne pas pénaliser un département, une région, ou un groupe qui aurait déjà eu de gros quotas de qualification sur les échelons précédents.

Quelques remarques

Nous rencontrons deux problématiques depuis quelques années sur la région Île de France

Difficulté à trouver un club organisateur

C'est une réalité qui nous met en difficulté de plus en plus souvent.

Il y a eu des cas similaires pour l'organisation de finales nationales (3 gymnases, 5 plateaux de compétition). Mais depuis quelques années nous nous trouvons en difficulté sur nos compétitions de groupe

et même nos phases régionales (alors qu'il y a encore 5-6 ans nous devions choisir entre les candidats du fait du trop grand nombre).

Devant ce genre de situation, il est clair que nous faisons avec les capacités du "lieu de secours". En exemple la saison 2014-2015 est explicite :

- une demi-finale sur un gymnase pour trois jours. La configuration normale étant de 2 jours sur deux gymnases, cela représente 4 plateaux de compétitions sur 4 journées complètes. Pour cette saison, cela représente 2 plateaux sur 3 journées complètes. Nous perdons alors 2 plateaux sur une journée complète (soit près de 60 équipes en moins).
- une finale jeune sur Brie Comte Robert (qui a sauvé la compétition en la reprenant en janvier faute de candidats). Malheureusement la demande tardive nous empêche d'avoir un des deux gymnases sur le week-end complet, et nous perdons également deux plateaux sur une demi journée (soit environ 30 équipes).

Hausse du nombre d'équipes en compétition

Cette remarque peut permettre de mieux comprendre pourquoi les quotas deviennent de plus en plus difficiles : la hausse du nombre d'équipes sur nos compétitions.

Voici un tableau sur l'évolution des engagements en compétition

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
GAF	476	472	490	496	475	497	541	574	578
N8	143	149	149	143	147	155	159	162	165
N7	117	121	115	115	102	115	136	146	136
N6	98	90	103	106	99	93	106	122	132
N5	60	57	58	72	69	67	76	77	79
N4	34	36	42	35	43	45	40	41	42
N3	17	13	17	18	7	15	18	18	18
N2	6	5	5	6	6	3	5	7	5
N1	1	1	1	1	2	4	1	1	1
GAM	91	87	91	96	96	83	94	87	89
N6	31	32	30	36	29	26	28	27	28
N5	27	27	26	26	33	27	30	22	25
N4	22	21	25	20	22	18	26	29	25
N3	9	4	7	10	7	8	5	4	6
N2	2	3	3	4	4	3	4	5	5
N1	0	0	0	0	1	1	1	0	0
GAF GAM	567	559	581	592	571	580	635	661	667

Les solutions

Au fil des saisons des systèmes sont testés, parfois avec un retour positif, parfois avec un retour négatif. Quelques exemples :

- optimiser les qualifications "A" en augmentant le volume d'un plateau de compétition. Nous avons ainsi réussi à qualifier parfois 24 équipes sur une même finalité.
Le problème rencontré a été un temps de jugement rallongé, avec des pauses intermédiaires. Au bout de quelques années, les clubs ont pour beaucoup estimé que le jugement n'était plus assez correct. Les gros volumes disparaissent donc presque entièrement aujourd'hui avec encore parfois 7h de jugement (au lieu de 6h)
- face à la hausse du nombre d'équipes nous avons augmenté nos compétitions régionales. Tout d'abord en passant d'une compétition régionale filles N6/N5 à 2 compétitions.
Par la suite, la hausse d'équipes continuant fortement sur ces catégories, le système "Est/Ouest" a également été mis en place (comme pour les N8-N7) en plaçant deux lieux de compétition en même temps, pour les mêmes catégories.
- Ce système permet de garantir à toutes les gymnastes deux compétitions par an. Les capacités d'accueil le permettant (nous avons vu ci-dessus que c'était le point principal qui agissait sur les quotas) toutes les équipes N6 et N5 sont donc qualifiées pour nos régionaux A. Cela permet à toutes les équipes de pouvoir prétendre à une qualification sans risque de pénaliser un département "plus fort" lors des départementaux.
Un retour négatif qui commence à venir est que les quotas (pour les demi-finale ou finales jeunes) lors des compétitions régionales s'en trouvent plus durs. A nous de nous poser la question : souhaitons-nous permettre à toutes les équipes de défendre leurs chances en compétition régionale A et donc de faire plaisir au plus grand monde, ou souhaitons-nous mettre en place des quotas sur les compétitions départementales ? A noter que les équipes non qualifiées auront leurs finales régionales sur le même lieu de compétition que les régionaux A (au lieu d'un plateau de 20 équipes, nous pouvons envisager un régional A à 12 et un régional B à 8 par exemple).
- Un système presque jamais testé peut permettre de doubler les équipes sur un même lieu de compétition : le double jury. Avoir un agrès mais deux jury, soit pour deux équipes d'une même catégorie, soit deux équipes de catégories complètement différentes.

Conclusion

En 10 ans, bon nombre de systèmes ont été testés, preuve que des choses sont mises en place et surtout preuve qu'un système idéal n'existe pas.

Il est à noter que la CTR de septembre ouverte aux clubs peut permettre d'échanger sur des points comme celui-ci.

Egalement, il semble bon de rappeler que les personnes qui établissent les quotas ne le font pas dans le but de nuire aux enfants.

Enfin, les quotas de qualification sont de plus en plus liés au manque d'organisateur. Rien que pour 2014-2015, trois lieux ont été « récupérés » (Dreux, Chilly, Brie Comte Robert). Merci à ces clubs qui permettent à nos équipes de pouvoir concourir dans de bonnes conditions.